

J'ai quatre enfants d'âge scolaire et préscolaire et j'habite dans le quartier depuis plus de dix ans. Je suis aussi médecin de famille dans le quartier. Votre projet de tours d'habitations sur le boulevard Henri-Bourassa m'inquiète.

Ma principale inquiétude concerne la sécurité de nos déplacements dans le quartier. Alors que le taux d'obésité ne cesse d'augmenter et, est une des principales inquiétudes de l'Organisation mondiale de la santé, particulièrement chez les enfants, il est primordial que le design urbain favorise les déplacements à pieds ou à vélo. Avec un projet comportant presque 1000 places de stationnement, je suis persuadé que la circulation augmentera non seulement sur le boulevard Henri-Bourassa, mais aussi dans le quartier Ahuntsic.

Ces nouveaux habitants iront sûrement magasiner sur la rue Fleury ou trouverons des raccourcis à l'heure de pointe à travers les petites rues résidentielles comme c'est déjà le cas.

Je constate que les limites de vitesse ainsi que les arrêts ne sont pas respectés et la surveillance policière est quasi nulle. Comment pouvez-vous me garantir la sécurité de mes enfants qui marchent ou circulent à vélo? Faudra-t-il un rapport démontrant une augmentation de piétons ou cyclistes frappés par une auto pour réagir et adopter un plan d'urbanisme qui favorise la sécurité des habitants?

Tout ça n'est rien pour inciter nos jeunes à faire une heure d'exercice par jour comme recommandé. Santé Canada spécifie sur son site internet qu'il faut « maintenir les environnements où nos enfants vivent, jouent et apprennent sécuritaires ». Aller jouer au parc ne sera plus sécuritaire pour les enfants du quartier sans un plan d'urbanisme qui limitera les déplacements automobiles. Le projet dans sa forme actuelle ne peut que les augmenter.

Afin de diminuer l'impact négatif de ce projet sur la vie des habitants du quartier, je propose les actions suivantes :

Concernant le projet domiciliaire en lui-même, il doit se conformer aux règles en vigueur concernant la hauteur des bâtiments afin de limiter le nombre de logements. Ensuite, s'il est vrai qu'il s'inscrit dans une logique de densification de la population dans les zones bien desservies par le transport en commun, il doit comporter un nombre de places de stationnement en conséquence. Le projet dans sa forme actuelle donne beaucoup trop de place au stationnement des automobiles. Il est évident

qu'on attirera ainsi des gens qui possèdent une voiture. Il est tout aussi évident que celui qui possède une voiture risque fort de l'utiliser dans ces déplacements quotidiens.

Concernant le quartier dans lequel ce projet s'installera, il est important de profiter de l'arrivée prochaine de nouveaux citoyens pour accélérer certaines réalisations. Je pense en priorité à l'amélioration du transport collectif. Les trains, les autobus et le métro sont actuellement pleins aux heures de pointe. Ils sont pleins au point que plusieurs habitants du quartier préfèrent utiliser leur voiture. Il est farfelu de penser que des centaines de nouveaux arrivants dans le quartier prendront spontanément le transport en commun et qu'ils en seront satisfaits. Je pense aussi aux changements essentiels dans l'infrastructure routière afin de rendre les déplacements à pieds et à vélo plus sécuritaire. De timides améliorations ont déjà été faites. Il faut en faire beaucoup plus. En gros, il faut réduire la circulation de transit à travers les zones résidentielles, réduire la vitesse des véhicules et modifier la voie publique afin de donner un espace sécuritaire aux gens circulant à pied et à vélo.

Chantal Dufresne